
DECEMBRE 2009
N° 204
INFOS
Saint-Martin
Joyeux Noël
"Cette année, vivez Noël
encore plus intensément
grâce aux animations
des commerçants" Page 3
MENSUEL

Marché hebdomadaire avancé aux jeudis 24 et 31

En raison des fêtes de fin d'année, le marché des vendredis 25 décembre et 1er janvier seront exceptionnellement avancés aux jeudis 24 et 31 décembre.

Le chiffre du mois

130 : c'est le nombre approximatif de seniors de la Luseto qui ont participé à une intervention conjointe de la Gendarmerie et de la Police Municipale (PM). Cette rencontre a permis aux forces de l'ordre de leur présenter les règles et les gestes essentiels à adopter au quotidien pour garantir leur sécurité. Pour cela, les gendarmes et les policiers leur ont notamment décrit comment éviter les situations à risque : ne pas se promener avec un sac ouvert ; tenir son sac en bandoulière plutôt qu'à la main ; se méfier des inconnus qui demandent un service quelconque (verre d'eau...), même s'ils sont accompagnés d'enfants ; être très vigilant avec les démarcheurs à domicile ; ne jamais se laisser distraire par un groupe de personnes au moment d'un retrait d'argent à un distributeur automatique ; toujours fermer sa porte à double tour, même pour les toutes petites absences...
A l'issue de l'intervention, chaque participant a reçu un tract reprenant les onze bons réflexes à adopter, ainsi qu'une carte de visite comprenant les coordonnées de la Gendarmerie et de la PM.





Tranquillité vacances ! Le dispositif tranquillité vacances mis en place par la Gendarmerie de Saint Martin de Crau, en collaboration avec la Police Municipale, s'appliquera désormais à toutes les vacances, dont celles de Noël. Pour plus de sécurité, n'hésitez donc plus à signaler votre absence aux gendarmes. Des patrouilles seront alors systématiquement organisées dans votre quartier afin de dissuader les malfaiteurs.

Vos idées pour un nom

Début janvier, les vœux du Maire à la population seront célébrés au sein de la nouvelle salle polyvalente, qui sera inaugurée pour l'occasion. La Municipalité est actuellement à la recherche du nom qui donnera une identité propre à cette nouvelle structure. Si vous avez des suggestions, dans la limite de trois mots maximum, vous pouvez nous les faire partager avant le 15 décembre, via le site Internet de la ville, à la rubrique "Sondages". Merci d'avance !
A noter ! Ceux qui ne disposent pas d'un accès Internet peuvent également déposer vos suggestions à l'accueil de la Mairie.

Les défibrillateurs sont arrivés !

Les défibrillateurs tout juste livrés, la priorité était donnée à l'organisation d'une campagne d'information et de formation, qui débutera dès le mois de décembre. "Appeler le 15, masser et défibriller", ces trois gestes citoyens n'auront bientôt plus de secret pour les élus, le personnel des structures équipées et de nombreux responsables associatifs.

Dans les semaines à venir, les premiers Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) achetés par la Municipalité seront installés au Tennis Club, au stade Marius Combier, au gymnase du Logisson, à la Halle des Sports de Caphan, au CDC, à la nouvelle salle polyvalente et à la Maison des Associations. Ce dernier sera prêté lors des manifestations.
La campagne de formation à ce matériel débutera avec les clubs sportifs le 17 décembre à la Maison des Associations. Elle se déroulera en présence du Dr Henry, partenaire de la campagne de prévention et de santé publique municipale : "Saint Martin de Crau, trois gestes pour une vie."
Les clubs seront conviés par courrier. Martine Amselem, Conseillère Municipale déléguée à la Santé, rappelle que *"l'objectif national est de multiplier par 3, dès l'année 2010, le taux de survie des victimes de malaises cardiaques. Ainsi, en France, ce sont 4000 à 5000 vies qui seraient sauvées en plus par an. Sur la commune, nous allons tout mettre en œuvre pour contribuer à la réussite de cet objectif avec, à terme, dans le cadre d'un plan pluriannuel, un maximum de bâtiments publics équipés de DEA (...)"*



Les démonstrations sur le fonctionnement des défibrillateurs débuteront en décembre

Un anniversaire mémorable

A la fin du mois d'octobre, une importante délégation saint-martinoise, dont le Maire et une dizaine d'élus, s'est rendue en Allemagne afin de célébrer le 20ème anniversaire du jumelage avec la ville de Markgröningen. Tous sont revenus émerveillés par l'accueil chaleureux des Allemands à leur égard.

L'histoire du jumelage avec Markgröningen est avant tout celle d'une amitié sincère entre les citoyens des deux villes. Grâce à l'implication de très nombreux partenaires, dont les clubs de jumelage des deux villes, les festivités, préparées depuis de longs mois, se sont succédées (voir page 14) : visite de Markgröningen et de son centre historique, expositions diverses (photos, historique et cartographies de Saint Martin de Crau, costumes, philatélie, diaporama, peintures, sonnailles, crèche...), danses folkloriques, démonstrations sportives, soirée festive avec musiques et danses traditionnelles allemandes, repas servis selon les coutumes culinaires allemandes et provençales, découverte de spécialités et de senteurs provençales...
Au terme de ce 20ème anniversaire, la fraternité qui lie les deux villes s'est trouvée renforcée. D'ailleurs, de très nombreux cadeaux ont été échangés. Parmi eux, Saint Martin de Crau a offert un redon réalisé par Laurent Cabiron et sculpté par Jean François Dumas. De son côté, Markgröningen a fait installer un banc à l'arboretum le "Jardin de Gaston", en souvenir du rôle important joué par Gaston Therras dans la naissance du jumelage. Lors de la soirée, une réplique miniature de ce banc a été offerte à Claude Vulpian.



Les Maires des deux villes, au moment des échanges de cadeaux

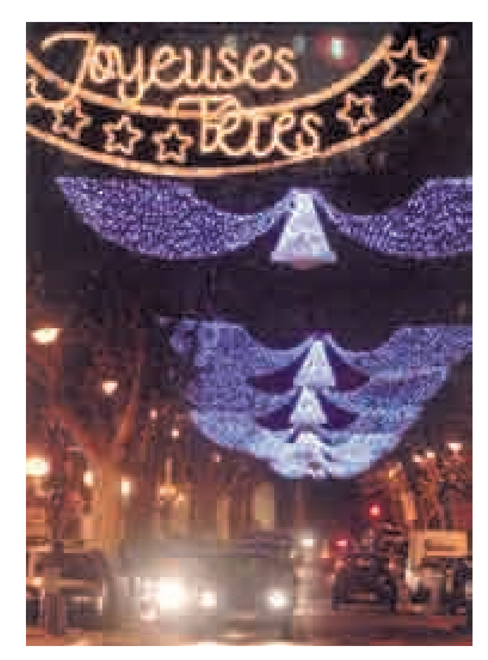


Le redon a été sculpté à l'image du 20ème anniversaire, avec les blasons des deux villes

Saint Martin fête Noël

Sous l'impulsion de la commission extra-municipale du commerce, de nombreuses enseignes saint martinoises ont décidé de s'unir pour donner une nouvelle dimension aux fêtes de fin d'année. Elles vous donnent rendez-vous à partir du 12 décembre, date symbolique de la fête de la lumière. Quant à l'inauguration officielle, elle aura lieu le vendredi 18 décembre à 18h.

Du 12 au 26 décembre, des commerces saint martinois seront les partenaires de la Municipalité pour égayer vos fêtes de Noël.
Pour l'ambiance, il faudra compter avec les illuminations de la ville et les décorations des enseignes promises par les différents partenaires : sapins, guirlandes, lumières… Les commerces engagés dans cette manifestation seront ainsi reconnaissables par leurs "habits de fête" mais aussi grâce à un autocollant créé pour l'occasion.
Les idées émises par les commerçants sont de proposer des animations phares tout au long de cette période : artistes de rue, distribution de friandises, de vin chaud et de marrons, photos avec le Père Noël prises par un photographe professionnel…
Par ailleurs, une "grande vitrine de Noël" sera mise en jeu, avec des lots offerts par les commerçants. En attendant de connaître les heureux gagnants, qui seront tirés au sort parmi les clients des différents partenaires, cette vitrine sera exposée à la Maison du Tourisme. N'hésitez pas à venir la découvrir.
De nombreux commerçants se sont engagés avec énergie dans cette première édition. Ils espèrent que ce coup d'essai sera couronné de succès, et que les Saint Martinois apprécieront cette invitation à vivre les fêtes de fin d'année encore plus intensément.



Les illuminations de Noël ajoutent à la magie des fêtes

Le programme détaillé des animations sera disponible auprès de la Maison du Tourisme et des commerces partenaires. Il sera également téléchargeable sur le site Internet de la ville. Enfin, la radio Soleil FM assurera la promotion de ces journées, avant et pendant les fêtes.

Les autres dates de l'agenda de Noël

Concert "Noël Natale del Sud" - Dans le cadre de sa tournée départementale des chants de Noël, le Conseil Général vous propose de vivre un noël italien, avec accordéon et guitare.
Vendredi 11 décembre à 20h30 à l'Eglise - Entrée libre

"Ciné-Jeune" - Deux films d'animation seront à l'affiche du cinéma le Galet : "Arthur et la vengeance de Maltazard" et "Mission G". A quelques jours de Noël, cette programmation est un beau cadeau pour le jeune public. La prévente des billets s'effectuera du 30 novembre au 10 décembre au guichet du cinéma et à l'accueil du CDC
Samedi 12 décembre, à partir de 15h au cinéma le Galet - Tarif : 6 €

"La légende de Santa Claus" - La conteuse Sylvie Vieville vous entraîne à l'aube des temps, au pays des gnomes et des géants, pour découvrir la vie d'un enfant abandonné, qui deviendra Santa Claus. L'inscription préalable auprès de la Médiathèque est obligatoire, en raison du nombre limité de places.
Mercredi 16 décembre à 15h à la Médiathèque - Entrée libre après inscription

Concert "Galet Jade chante Noël" - La chorale Galet Jade organise un concert de chants de Noël le 19 décembre à l'Eglise. Un jeune pianiste accompagnera la chorale.
Samedi 19 décembre à 20h30 à l'Eglise - Entrée libre

Exposition de crèches de Noël - Pendant ce mois de fête, l'Ecomusée vous invite à découvrir deux crèches. Vous y retrouverez les santons de Simone Jouglas, offerts par Joséphine Pignon et mis en scène dans un décor réalisé par le RMCC. A leurs côtés, d'autres santons plus petits seront exposés. Ils ont été gentiment prêtés par "la Petite Provence", le village des santons de Paradou.
Tout décembre à l'Ecomusée de la Crau - Entrée libre

Edito



"Une Ville amie des enfants"

Dans quelques jours ce sera Noël, un Noël familial qu'il faut souhaiter, malgré la crise, chaleureux et plein de joie pour les enfants en particulier, et toutes les personnes fragilisées.
Saint Martin de Crau "Ville Amie des Enfants" souhaite sincèrement que chaque petit Saint Martinois puisse trouver au pied du sapin, un beau cadeau.
La commune en partenariat avec le Centre Social les Oliviers, a organisé le 18 novembre dernier, avec l'UNICEF et les enfants de Saint Martin de Crau, une belle manifestation symbolique pour le 20ème anniversaire de la signature de la convention internationale des droits de l'enfant. Le préambule de cette convention réaffirme le fait que les enfants ont besoin d'une protection et d'une attention particulière, en raison de leur vulnérabilité. Elle souligne plus particulièrement la responsabilité fondamentale qui incombe à la famille pour ce qui est des soins et de la protection de l'enfant, avant et après la naissance, l'importance du respect des valeurs culturelles de la communauté de l'enfant, et le rôle vital de la coopération internationale pour faire des droits de l'enfant une réalité.
Nous qui partageons la volonté de placer le bien-être et l'épanouissement de l'enfant au centre de nos préoccupations, nous qui souhaitons transmettre nos valeurs d'équité, d'amour et de protection aux générations futures, nous nous sommes engagés à promouvoir des actions pour améliorer leur vie quotidienne, à développer la participation et l'écoute des enfants et des jeunes, et à développer un esprit de solidarité, qui doit être encore plus présent à la période de Noël.
La labellisation de Saint Martin de Crau "Ville amie des enfants" est une reconnaissance de cet engagement, mais aussi une invitation à continuer pour que chaque enfant, avec ses différences, puisse jouir de ses droits et remplir ses devoirs.
Ainsi, pour notre jeunesse, nous réaliserons ou lancerons en 2010, la réhabilitation du skate parc, la réfection complète de la piste d'athlétisme, la construction d'une salle de gymnastique pour la Maison Familiale et Rurale et le culturisme, une salle de gymnastique à la piscine, l'agrandissement de la médiathèque, la réalisation d'une salle de motricité à l'école de Caphan, l'aménagement de deux salles de classe et d'un préau ainsi que des travaux d'isolation conformément au diagnostic énergétique à l'école du Logisson, les nouveaux locaux de l'école de musique et ceux du pôle jeunesse ainsi que des jardins pédagogiques.
En cette période de Noël, efforçons-nous ensemble d'agir toujours plus et mieux, en faveur de l'enfance.
Je vous souhaite à toutes et à tous un Joyeux Noël.

Claude VULPIAN
Maire de Saint-Martin-de-Crau

Gazette

Dossier de subvention 2010

Chaque année, la responsable du Service Financier organise des permanences pour aider les associations à compléter leurs demandes de subvention communale de fonctionnement. Pour les dossiers 2010, elle recevra les responsables, sur rendez-vous, les vendredis 18 décembre et 8 janvier prochains, de 10h à 12h à la Maison des Associations (MDA). En cas de nécessité, une autre permanence pourrait être assurée le vendredi 15 janvier. A noter ! Le dossier 2010 a été envoyé aux associations attributaires d'une subvention en 2009. Pour les autres, il peut être récupéré auprès de la MDA ou téléchargé sur le site Internet de la commune : www.ville-saint-martin-de-crau.fr, rubrique "Vie associative", "Zoom sur les subventions".

Contact : 04 90 47 17 29 poste 6458

Ensemble contre le Sida

Du 30 novembre au 5 décembre, le Centre Social les Oliviers (CSO), le Bureau Information Jeunesse (BIJ), la Mission Locale du Delta et l'ADDAP 13 se mobilisent dans le cadre d'une action contre le Sida. Tout au long de la semaine, des animateurs iront à la rencontre des jeunes pour leur offrir des packages de sensibilisation avec documentation, nœuds rouges, préservatifs… Des nœuds rouges seront également disponibles dans différents lieux publics pour ceux qui souhaitent afficher leur soutien à la lutte contre la maladie. Enfin, un après-midi festif sera organisé le mercredi 2 décembre, de 14h à 17h, à la place Georges Brassens.



Distribution de package de sensibilisation en 2008

Renseignements au BIJ et au CSO

Restos du Cœur

Pendant le mois de décembre, les inscriptions aux Restos du Cœur s'effectueront au Foirail, le jeudi matin uniquement, de 9h à 12h.

Renseignements : 06 50 91 48 68

Offrir des livres pour Noël…

En cette fin d'année, pour vos idées cadeaux, pourquoi ne pas découvrir la plume de Saint Martinois ? Trois auteurs viennent de publier de nouveaux ouvrages. Robert Moschini a écrit "l'Ame des Histoires" et "Rimes de Provence". Une séance de dédicaces est prévue à la librairie Entre Guillemets le samedi 5 décembre, de 10h à 12h et de 16h à 19h. Philippe Huart a publié le thriller provençal "Mourir hier". Enfin, Jordan Falandry, pseudo littéraire de Chantal Anglade, a publié "Le fils de l'Ange" et "les Contes des Oyats", des histoires destinées à un jeune public, entre 8 et 14 ans.

Le cinéma vous informe

Attention ! Les anciens chèques abonnement cinéma, jaunes ou bleus, qui ont été remplacés par les cartes d'abonnement il y a plus d'un an, resteront toutefois valable jusqu'au mardi 27 avril 2010.

Sortie gratuite de l'Ecomusée

Vendredi 18 décembre, de 14h jusqu'à la tombée de la nuit, un garde de la Réserve Naturelle vous présente cet espace préservé, avec la découverte des coussouls et l'observation d'oiseaux. L'inscription est obligatoire, seules 15 places sont disponibles. Départ de l'Ecomusée. Jumelles et vêtements sombres vivement recommandés, chiens interdits.



Ganga dessiné par Cyril Girard

Inscriptions au 04 90 47 02 01

Balade dans les Alpilles et la Crau

Dimanche 6 décembre, le Parc Naturel Régional des Alpilles organise une sortie sur le thème : "Découverte du triangle d'or de la biodiversité". Le lieu de rendez-vous et les horaires seront précisés lors des réservations auprès de l'Office de Tourisme saint-rémois. Tarifs - Enfants : 10 € - Adultes : 18 €

Réservations : 04 90 92 05 22

Last Dance accueille les enfants

Depuis la rentrée, les enfants de plus de 7 ans s'en donnent à cœur joie le lundi soir et le mercredi après-midi au sein des nouvelles sections enfants mises en place par l'association Last Dance. Sur des rythmes modernes et entraînants, les chorégraphies se succèdent à la salle Aqui Sian Bèn. Pour les danseurs de 7 à 12 ans, les cours ont lieu le mercredi, entre 14h et 18h selon leur âge. Quant aux ados de 13 ans et plus, ils se réunissent le lundi soir, à 19h.

Renseignements durant les cours collectifs à la salle Aqui Sian Bèn



Le Secours Populaire vous remercie

L'antenne locale du Secours Populaire remercie les Saint Martinois pour la générosité dont ils ont fait preuve lors de leur opération caddie organisée à Intermarché. Par ailleurs, l'association recherche des bénévoles (se présenter lors des permanences, voir page 13).

Cross du collège

Fin octobre, les élèves de 6ème et 5ème du collège Charloun Rieu et de CM1 et CM2 des écoles publiques de la ville ont participé à un grand cross scolaire. Cette grande manifestation sportive a été organisée dans la bonne humeur grâce à la mobilisation des professeurs d'EPS et des parents d'élèves élus du collège, avec l'aide de la Municipalité.



Les classements - 5ème garçon : Alan P. ; Julien LR ; Denis A. - 5ème fille : Julie P. ; Laura M. ; Elisa V. - 6ème fille : Léa F. ; Julie G. ; Clémentine B. - 6ème garçon : Loris-Suraj B. ; Alexis L. ; Camille R. CM2 filles : Mathilde LR. (Lion d'Or) ; Célia D. (Logisson) ; Hélène F. (Logisson) - CM2 garçon : Mathieu C (Logisson) ; Gaëtan G. (Caphan) ; Maxime B. (Caphan) - CM1 filles : Laurine D. (Pagnol) ; Anaïs B. (Lion d'or) ; Laurine M. (Lion d'or) - CM1 garçon : Julien H. (Lion d'or) ; Florian M. (Lion d'or) ; Axel LD. (Pagnol).

Les lotos de décembre

La Luseto : dimanche 6 décembre à 15h à la salle des fêtes - Maison Familiale Rurale (MFR) : vendredi 11 décembre à 18h à la MFR Hand Ball Saint-Martinois : dimanche 13 décembre à 16h à la salle des fêtes - Bergers du Mérinos : vendredi 19 décembre à 20h à la salle Aqui Sian Ben - Saint Martin XIII : samedi 26 décembre à 18h à la salle des fêtes

Conte du Japon

Dans le cadre de Lire en Fête, la conteuse Marie Ricard a fait découvrir aux enfants des histoires traditionnelles japonaises. Ses récits, très vivants, ont entraîné l'assistance dans un univers imaginaire et subtil…



La Chrysalide vous remercie

Dans le cadre de l'opération "brioches", conduite par l'association La Chrysalide, 4 100 € ont été récoltés. Ils serviront à financer des actions en faveur des adultes handicapés. L'association remercie les bénévoles ainsi que ceux qui ont participé à cet élan de solidarité en échangeant un don contre une brioche.

Du côté des pongistes

A l'issue du Grand Prix des Jeunes, à Istres, une compétition de niveau régional, plusieurs pongistes de l'Unisport Tennis de Table (UTT) ont été sélectionnés. Ainsi, Wallen C. et Lilian A. participeront au stage Elite Provence.
Par ailleurs, Jade L., Marvin C., Alexandre T. M. et Enzo R. participeront au stage de détection départemental sur sélection.
Renseignements sur l'UTT lors des entraînements, les mardis et vendredis de 18 à 20h au gymnase du lac.

La salle du Prélude a rouvert ses portes

Après quelques mois de fermeture au public, la salle du Prélude, destinée aux jeunes Saint Martinois, a rouvert. Depuis le 5 novembre, cette salle est désormais accessible les mercredis et samedis de 13h30 à 18h, ainsi que les mardis, jeudis et vendredis en soirée de 17h à 19h30 et, enfin, pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 13h30 à 18h. Ce nouveau départ a été l'occasion pour le Centre Social les Oliviers (CSO) de fixer de nouvelles règles et de redéfinir les missions du Secteur Jeunes.

Les Oliviers CENTRE SOCIAL

"*Des jeunes dans la vie, des jeunes dans la ville*" tel est le postulat de départ du nouveau mode de fonctionnement de la salle du Prélude. "*Notre objectif est d'impliquer les jeunes dans la vie de la salle et de la ville, et de les ouvrir sur le monde extérieur* ", explique Karima la responsable du Secteur Jeunes. Le CSO souhaite aussi favoriser le travail avec les acteurs de la jeunesse. En effet, Saint Martin de Crau est une ville qui bénéficie d'un potentiel important pour le bien-être de tous les jeunes. Il appartient donc aux adultes de rendre ce potentiel efficace et cohérent. Une première rencontre entre les partenaires a eu lieu en septembre, et a débouché sur quelques projets d'actions communes. Le Centre Social les Oliviers souhaite poursuivre ce travail, avec comme objectif de promouvoir auprès des acteurs de la jeunesse un partenariat régulier.

Grande nouveauté pour les 11-21 ans qui fréquentent la salle : ils devront désormais s'inscrire à l'année. Les mineurs devront fournir une attestation parentale les autorisant à fréquenter le lieu. Ils devront également s'engager à respecter le règlement intérieur élaboré par le CSO. Quant aux jeunes, ils ont rédigé les règles de vie à respecter dans la salle.

Le CSO a profité du temps de fermeture de la salle pour redéfinir le rôle du Secteur Jeunes. Quatre missions lui incombent. **L'accueil** : le Prélude est avant tout un lieu de rencontres ouvert à tous les jeunes de Saint Martin. Pour essayer de capter de nouveaux jeunes, les animateurs du CSO entendent organiser des actions extérieures à la salle. Par ailleurs, à compter du mois de janvier 2010, le Centre Social souhaite créer un espace réservé aux filles, avec des animations et des discussions de filles. D'ailleurs, si vous êtes une jeune fille de 11 à 17 ans et que vous avez des idées d'actions à proposer n'hésitez pas à pousser la porte du Prélude. **Les loisirs :** l'objectif est de développer des activités adaptées aux tranches d'âges. Les mercredis, les 11-14 ans participent à des ateliers thématiques alors que les 15-21 ans prennent possession des lieux en soirée, jusqu'à 19h30. Le samedi après-midi est ouvert à tous. **La prévention :** toutes les tranches d'âge sont intéressées aux actions de prévention. Des thématiques mensuelles vont être abordées dans la salle du Prélude. **L'information et l'accompagnement :** le Secteur Jeunes veut aussi être un lieu "ressource" pour les jeunes en difficultés en favorisant la rencontre avec les partenaires sociaux.

Enfin, un comité de jeunes devrait prochainement être élu afin de les impliquer dans le fonctionnement de la salle. Ils seront les représentants des autres jeunes, et auront la responsabilité de proposer des projets et de donner des idées pour l'organisation du Secteur.



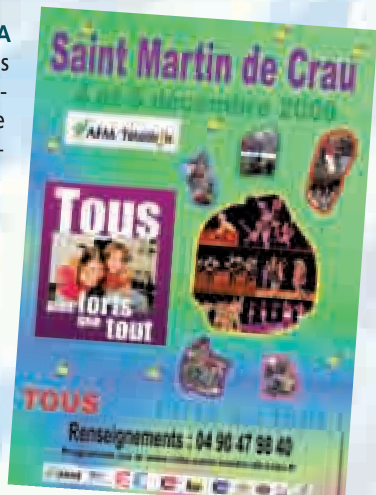


Ensemble pour le Téléthon !

Pour la deuxième année consécutive, la Municipalité coordonne les actions en faveur du Téléthon. Pour cet incontournable rendez-vous de la solidarité, les animations vont se succéder. Du 4 au 6 décembre, le slogan national "Tous plus forts que tout" prendra tout son sens grâce à vous ! En attendant, voici le programme provisoire des festivités.

Vendredi 4 décembre - De 8h30 à 16h30, stade des Alpilles : cross organisé par les écoles maternelles du Lion d'Or et du Logisson, ainsi que l'association des parents d'élèves du Lion d'Or - De 8h à 12h, marché hebdomadaire : vente d'objets confectionnés par l'Atelier de Couture - A 21h et 22h30, Eglise : concert du Chœur Sant-Martin

Samedi 5 décembre - **A noter :** si le lieu n'est pas précisé, c'est que l'animation se déroule place François Mitterrand – Toute au long de la journée : vente aux enchères de meubles - De 8h à 16h : promenades sur le circuit du petit train à vapeur du RMCC - De 10h à 17h : stand de la Maison des Associations pour faire découvrir le centre du bénévolat à ceux qui souhaitent devenir bénévoles - De 10h à 18h : vente de sandwichs et de soupe par le CMJ - vente de tapis confectionnés à la main par une Saint-Martinoise - A 14h, 15h30, 17h et 18h30, CDC : Spectacles avec Last Dance, La Luseto, les ateliers du CDC (capoera, danses classique et orientale, Evalt et Hip Hop), Country Club, la Rythmo Gym et le Physiclub (5 € chaque spectacle) - De 14h à 17h, boulodrome : concours de pétanque enfants et adultes organisés par la Boule Commerciale - De 14h à 18h : activités manuelles pour tout public organisées par le CSO - 16h : lâcher de ballons organisé par le Comité de Pilotage du Téléthon - Tout l'après-midi : le photographe Julien Daguet prendra des photos de vos enfants avec le Père Noël - A partir de 20h, salle Aqui Sian Bèn : grande soirée du Téléthon avec repas et animation DJ - Billetterie à la Maison des Associations (12 € pour les adultes - 8 € pour les enfants)



Dimanche 6 décembre - De 15h à 18h, salle Léo Lelée : Bal Folk organisé par la Malle aux Arts (5 €)

Renseignements : 04 90 47 17 29 poste 6433

La MFR crée l'événement !

Les apprentis et stagiaires en CAP Agricole "Production Agricole et Utilisation de Matériels" ont organisé un "Toro Paum" le vendredi 23 octobre aux arènes. Une joyeuse manifestation destinée à financer un projet pédagogique.

"Le Toro Paum" est un spectacle humoristique autour de jeux taurins par le biais duquel les étudiants ont retracé une année scolaire à la Maison Familiale Rurale Rhône Alpilles, installée depuis peu à Saint Martin de Crau. Une animation riche en aventures et amusements orchestrée avec le Club Taurin Paul Ricard, partenaire privilégié de la manifestation. Derrière le savoir-faire, l'enthousiasme et l'humour de ces jeunes apprentis et élèves de la MFR, un objectif se profile : celui de financer un projet pédagogique. Les étudiants envisagent de visiter le Salon de l'Agriculture à Paris au mois de mars prochain.



Merci au Club Déclic

La Maison de la Chasse et de la Nature vient de recevoir une subvention de la part du Club Déclic, Fondation de la Banque Populaire. Ce soutien permettra de concrétiser son projet de "rucher école".

Mardi 27 octobre, Claude Soler, Président du Club Déclic, et Thierry Martinez, directeur des agences de la Banque Populaire d'Arles et de Saint Rémy, ont procédé à la remise officielle du chèque destiné à soutenir le projet de "rucher école".

Claude Soler a rappelé l'attachement de son Club à soutenir tout projet citoyen. Il s'est ensuite attardé sur celui du rucher : "*Je tenais à féliciter Patrice Galvand, ainsi que la Municipalité, pour la qualité de la Maison de la Chasse et de la Nature, mais aussi pour la présentation du projet de rucher. L'intérêt de ce dernier pour la défense de la biodiversité, avec le volet de sensibilisation des écoliers, nous a tout de suite convaincus (…)*"

De son côté, Patrice Galvand, référent de la *Maison de la Chasse et de la Nature*, a remercié les membres de l'association de l'Abeille Arlésienne, les apiculteurs pour leurs précieux conseils techniques, ainsi que M. Salle, instituteur saint-martinois à l'origine du projet. Il a également chaleureusement remercié les représentants de la Banque Populaire, tout comme Claude Vulpian : "*merci pour cette valorisation. Ici, la tradition agricole est telle que la préservation des abeilles prend un écho encore plus particulier*".

Enfin, Thierry Martinez a souhaité faire un appel à projets : "*sur le Pays d'Arles, le Club Déclic soutient jusqu'à 6 projets par an, dans des domaines tels que l'environnement, l'éducation, le patrimoine… Les associations ne doivent pas hésiter à nous solliciter*".



Claude Soler remet le chèque à Patrice Galvand

A noter ! Le projet de rucher a été présenté en détail dans le dernier numéro d'*Infos Saint-Martin*. Cet article est toujours en ligne sur le site Internet de la ville.

Du côté des entreprises

Votre entreprise est saint-martinoise ? Elle a été créée, a changé d'adresse ou d'activité depuis moins d'un an, vous pouvez la présenter gratuitement dans un prochain numéro de ce journal en contactant le service communication au 04 90 47 98 42.

Elles sont nouvelles

Lou Cassaire Pescaire - Depuis la mi-octobre, une nouvelle enseigne spécialisée "chasse et pêche" a ouvert ses portes sur la commune. Elle vous accueille du lundi au dimanche, selon des horaires adaptés à la pratique de ces loisirs.

Contacts - ZAC du Cabrau (au niveau de la station de lavage automatique) - Tél. : 06 32 64 31 51

Cabinet de psychanalyse - Depuis le 1er novembre Graziella Quacquaruccio a ouvert un cabinet de psychanalyse et de psychothérapie analytique sur la commune. Elle reçoit sur rendez-vous les adultes, les enfants et les adolescents qui souhaitent sortir d'une situation de souffrance : problèmes de couple, échecs scolaires, mal être…



Contacts - 4 bis, rue des Gardians - Tél. : 06 16 25 49 34

Un bouquet de solidarité

Le 16 octobre, des ateliers floraux étaient organisés sur la commune au profit de l'Unicef. Pendant deux séances d'une heure, des élèves de 2ème année de CAP fleuriste ont partagé leur savoir avec des stagiaires désireuses d'apprendre.



Comme l'année dernière, trois professeurs du lycée d'enseignement adapté Louis Aragon ont proposé à leurs élèves de soutenir l'Unicef en animant des ateliers floraux. Cet établissement est situé aux Pennes Mirabeau, qui, comme Saint Martin de Crau, a été labellisé Ville Amie des Enfants par l'Unicef et l'Association des Maires de France.

Les élèves du lycée, 14 filles et 1 garçon, ont accepté avec enthousiasme. Pour eux, il s'agissait d'une belle opportunité de préparer leur examen de fin d'année tout en agissant pour les enfants, car la totalité des bénéfices, soit 248 €, sera offerte à l'Unicef.

Sur le plan scolaire, les professeurs soutiennent ces ateliers avec force : "*Les élèves doivent expliquer des gestes qu'ils maîtrisent, et ce n'est pas toujours évident. Ils se retrouvent face à la difficulté de prendre la parole, de gérer le temps, la matière d'œuvre, le vocabulaire spécifique (…). C'est un pas vers la réussite de leur examen, mais aussi vers plus d'autonomie et d'ouverture aux autres. Cet atelier favorise en outre la communication entre les générations, et c'est très important*".

Sur le plan de la solidarité, les arguments ne manquaient pas non plus : "*On peut être solidaire à tout âge. Même jeune, on est avant tout citoyen et on peut agir dans notre ville. En plus, pour cette action, on aide les enfants avec très peu de moyens, et au contact de personnes très gentilles (…)*".

Pour les stagiaires, des Saint Martinoises et des habitantes des communes voisines, l'expérience était aussi positive. Elles ont réalisé de magnifiques centres de table, qu'elles ont pu emporter chez elles. Elles ont également reçu les conseils avisés et une fiche technique qui leur permettront d'en confectionner de nouveaux.

Surprenante Armelle

Auteur, comédienne de cinéma, de théâtre et de télévision, Armelle est avant tout connu du grand public comme Maéva, le personnage qu'elle incarne dans la série "Caméra Café". Lors de son one woman show au Galet, le public s'est enthousiasmé devant une palette bien plus complète de caractères féminins, décalés et hilarants…

Pendant plus d'une heure trente, Armelle a entraîné l'assistance à travers les époques et les lieux, en compagnie de femmes aux traits exagérés, improbables, mais avec toujours ce petit côté "tellement vrai" !

A l'issue de la représentation, elle s'est confiée à la rédaction : "*Quand on monte sur scène, c'est une rencontre toujours nouvelle. Mon métier, c'est de l'art vivant, un moment unique et éphémère partagé chaque soir avec des personnes aux vécus si différents. On sillonne la France, on découvre plein de choses, et ce soir, le public était génial (…)*". A propos de son inspiration, elle ajoute : "*Si mes personnages ont un côté vrai, c'est qu'ils sont le fruit d'une part de vécu, d'observation, de lecture… Mais j'adore aussi adapter et partir sur des idées nouvelles, sans savoir vraiment d'où elles viennent…*" Concernant sa carrière, elle se livre : "*jouer Maéva a été un merveilleux passage. Pendant le tournage, nous avions l'impression d'être en colonie de vacances. Cependant, ça reste un rôle parmi d'autres. Ce que j'adore vraiment, c'est la variété, pouvoir passer d'un registre à l'autre, de la série télévisée à l'écriture, ou encore le cinéma… Je me régale dans chacun des aspects de mon métier, sans préférence… Je viens de finir de tourner Fatal, le film de Michaël Youn, un vrai plaisir ! (…).*" Enfin, son plus grand rêve serait de "*jouer un jour sous la direction de Pedro Almodovar*", c'est tout le bonheur qu'on lui souhaite…



A noter ! Prochain grand rendez-vous du CDC le 16 janvier, avec Roland Magdane.

GRTgaz ouvre ses portes

La 21ème édition de la Journée Inter-entreprises s'est déroulée le mercredi 25 novembre dernier. Cette année, c'est la société GRTgaz qui a présenté son activité. Cette journée a été l'occasion pour les chefs d'entreprises de faire le point sur la situation économique saint martinoise.

Créée le 1er janvier 2005, GRTgaz a pour mission d'exploiter, d'entretenir et de développer le réseau de transport de gaz naturel, sur la majeure partie du territoire national. Son rôle est d'assurer une plus grande fluidité des échanges de gaz naturel et de renforcer ainsi la sécurité d'approvisionnement en France. L'entreprise exploite 32 000 km de gazoducs et 25 stations de compression.

GRTgaz achemine le gaz naturel depuis son entrée aux frontières ou en provenance des terminaux méthaniers jusqu'aux postes de distribution publique (3 450 points de livraison) ainsi qu'aux principaux consommateurs industriels (1 100 points de livraison). Le réseau est connecté aussi aux 12 sites de stockages souterrains répartis sur l'ensemble du territoire. Sous le contrôle de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE), GRTgaz exerce cette activité pour le compte de tous les fournisseurs de gaz naturel présents sur le marché français, de façon indépendante, dans un souci de transparence et de non-discrimination.

La sécurité est une préoccupation majeure pour que l'intégrité des ouvrages soit préservée. Différents moyens de contrôle du bon état du réseau et de son environnement immédiat sont utilisés : l'inspection par pistons intérieurs, la reconnaissance à pied, en voiture, en avion, à fréquences rapprochées.

GRTgaz est organisé en 4 Régions : Val de Seine, Nord–Est, Centre Atlantique et la Région Rhône Méditerranée. Chaque Région est responsable de l'exploitation des ouvrages sur son territoire.



En Région Rhône Méditerranée, GRTgaz achemine le gaz naturel haute pression (jusqu'à 90 bars) à travers 8 000 km de canalisations dont le diamètre s'étend de 80 à 1200 mm dans les régions Rhône-Alpes, Bourgogne (plus le Jura), Auvergne (hors Cantal), Provence–Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon (départements 30 et 34) soit 24 départements.

GRTgaz recomprime le gaz avec 7 stations de compression, dont celle de Saint Martin de Crau. **A noter !** la taxe professionnelle versée par GRTgaz est la plus importante de la ville.

GRTgaz en chiffres

Création : **1er janvier 2005**
2 690 collaborateurs
32 044 km de réseau
Chiffre d'affaires 2008 : **1,46 milliard d'€**
Investissement 2009 - 2018 : **6,5 Milliards d'€**
677,1 TWh de gaz transporté en 2008

Arles Crau Camargue Montagnette

Trois projets d'implantation sur les zones

A Saint Martin de Crau, le développement économique se poursuit sur les zones Ecopôle et Bois de Leuze. Malgré la crise, la situation géographique et stratégique de Saint Martin de Crau séduit toujours autant les industriels.

Trois projets d'implantation d'activités sont donc en cours sur la zone Ecopôle, confirmant ainsi l'attrait que représente ce site pour les industriels. Ces projets permettront par ailleurs de diversifier les activités de la zone vers l'agro-alimentaire.

Foodex est une société spécialisée dans l'importation et la distribution de produits alimentaires japonais auprès de restaurants et d'hôtels. La position centrale de Saint Martin de Crau répond idéalement à ses besoins pour créer une filiale sud. Un terrain de 12 240 m² sur la tranche 4 de la zone Ecopôle est donc en cours d'acquisition par la société. Ce terrain a été aménagé et commercialisé par la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette. La société a le projet de construire un bâtiment logistique de 1 000 m² dans l'immédiat. L'objectif de la société est de se développer à moyen et long terme. Cette implantation permettrait la création de 12 emplois.

La société des transports du Vivarais est spécialisée dans l'approvisionnement d'entrepôts de viande. La société est en train d'acquérir un terrain de 10 000 m² afin de construire un bâtiment 2 000 m². Ce projet est susceptible de créer dix à quinze emplois de chauffeurs "super-lourd" et quelques emplois administratifs.

Les clients de la société sont répartis sur l'arc méditerranéen de Monaco jusqu'en Espagne. Les entrepôts Carnivor à Saint Martin de Crau sont l'un de ses gros clients. Elle souhaite se rapprocher de ses clients en créant un nouvel établissement plus au sud, ce qui lui permettrait de diminuer nettement ses coûts de transport.



Réunion de présentation de l'extension des zones aux chefs d'entreprise par ACCM

Décathlon. La société va acquérir un terrain de 17 973 m² sur la zone Ecopôle 4 pour y construire un bâtiment de logistique pour le stockage de cartouches de chasse et d'aérosols

Des voies de communication au centre du développement

Les zones Ecopôle et Bois de Leuze raccordées au réseau ferroviaire et directement desservies par l'échangeur autoroutier répondent donc parfaitement aux exigences de la filière logistique. Cette plate-forme est désormais reconnue par les plus grandes entreprises internationales (Katoen Natie, Office dépôt, Maisons du Monde…) comme un pôle logistique de premier plan. La zone Ecopôle compte près de 1 300 emplois pour 11 établissements sur 130 hectares. A son actif, la zone Bois de Leuze a près de 1 000 emplois pour 58 établissements sur 180 hectares. Le potentiel d'extension de ces zones est encore important. En effet, un projet d'extension de 150 hectares est actuellement en cours dans le cadre d'opérations privées. Il devrait générer dans les 10 ans à venir plus de 2 500 emplois et 500 000 m² d'entrepôts supplémentaires. Cet espace constitue donc un enjeu fort dans le cadre du développement à l'horizon 2018 du Grand Port Maritime de Marseille et en termes d'emplois pour le Pays d'Arles.

Taxe Professionnelle?!

On ne passe pas une seule journée, depuis plusieurs mois, sans entendre ces deux mots raisonner à nos oreilles, avec une connotation d'inquiétude financière pour nos lendemains.



Et si on définissait déjà cette taxe professionnelle! C'est un impôt collecté par l'Administration des Finances Publiques et réservé aux communes ou regroupements de communes (ACCM dans laquelle se trouve Saint Martin de Crau). Autrement dit, il s'agit d'une ressource financière pour nos collectivités territoriales qui représente une part très importante dans tous les budgets de celles-ci. Par exemple, pour ACCM en 2009, la taxe professionnelle représentera 69% des recettes totales de l'intercommunalité. Qui la paye? Ce sont exclusivement les entreprises. Elle est évaluée pour chaque entreprise individuellement et se calcule en appliquant un pourcentage sur les investissements réalisés (en général cette base représente 16% du coût d'achat de ces acquisitions). Cet impôt avait été pensé et établi dans les années 70 en s'appuyant sur les informations chiffrées des "Trente Glorieuses" de notre économie. Quand il s'est agi de mettre en application cet impôt, l'économie française subissait les deux crises pétrolières et entrait sur un long cycle de croissance réduite avec un taux de chômage de plus en plus important. On comprendra aisément que cet impôt était devenu obsolète dans son calcul avant de s'appliquer effectivement sur le terrain. D'ailleurs, dès sa 1ère année de collecte, l'Administration Fiscale a été obligée de pratiquer des réductions, allégements, plafonnement de tous ordres pour limiter les effets catastrophiques de ce nouvel impôt. Et depuis, toutes les années, les lois de Finance corrigent cette taxe pour réduire les inepties fiscales.

En conclusion, fin 2009, cet impôt existe et occupe une place importante dans les dispositifs financiers des collectivités publiques. Depuis de nombreuses années, les politiques ont compris qu'il devenait nécessaire de le supprimer. Compte tenu de son importance, son remplacement ne peut se concevoir que dans une redéfinition complète des principes de fiscalité en vigueur. C'est donc un chantier très lourd qui nécessitera beaucoup de concertation entre les acteurs : entreprises, Etat, collectivités territoriales. C'est un peu comme si on vous disait pour votre foyer, qu'en 2010 on ne connaît pas encore le montant des salaires que vous obtiendrez par votre travail, en sachant que vous êtes sûr par contre des dépenses que vous devrez payer!

Il ne s'agit donc pas de claquer dans les doigts pour décider la suppression de cet impôt, car il implique beaucoup de monde. Les conséquences des modifications doivent faire l'objet de préparations pour chaque acteur économique. D'ailleurs, ne constatons-nous pas aujourd'hui que des compagnons de route du Président de la République lui rappellent ces principes fondamentaux des règles budgétaires! N'est-ce pas M. Raffarin?

Les informations connues nous révèlent déjà qu'une partie de cette suppression restera à la charge des entreprises, ventilées selon des critères différents, mais que l'on assistera aussi à un transfert de cet ex-impôt sur les ménages et en moins sur les collectivités. Encore une fois, c'est nous tous sans exception qui paierons pour que les entreprises deviennent plus performantes en profit (et on sait ce qu'il en devient : crise 2008). Il y aura moins de ressources financières pour les collectivités, qui, par la redistribution sous forme de travaux, de subventions (...), peuvent contribuer à limiter le poids des injustices sociales que la société génère par son fonctionnement insuffisamment régulé.

Les déplacements rationalisés dans les zones

ACCM — Arles Crau Camargue Montagnette

Faciliter la mobilité des salariés et améliorer l'accessibilité aux entreprises dans les zones, tels sont les objectifs de la Communauté d'Agglomération ACCM pour les années à venir. Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'une démarche éco-citoyenne.

C'est en 2007 que la Communauté d'Agglomération a commencé à rationaliser la circulation dans les zones industrielles. Cette première étape s'est traduite par la dénomination de chaque rue et l'attribution d'un numéro à chaque entreprise. La 2ème étape se caractérise cette fois par une signalétique plus présente et surtout par l'amélioration de la desserte des zones. Un relais d'information service sera installé, dans les mois à venir, à l'entrée de chacune d'entre elles. Toutes les entreprises seront ainsi répertoriées sur un grand panneau. Elles disposeront d'un numéro et d'un code couleur facilement repérables sur les plans situés à l'entrée des zones.

Adapter les moyens de transports

Dernièrement, ACCM a réalisé un questionnaire afin de connaître les modalités de déplacement des salariés des zones. Elle révèle qu'environ 2 500 salariés s'activent dans les zones du Bois de Leuze et Ecopôle. Une grande partie d'entre eux habite à plus de 20 km de leur entreprise, et près de 90% utilisent leur voiture personnelle. Il se trouve que l'offre de transport n'est pas toujours en corrélation avec le besoin des salariés.

ACCM s'est donc fixée comme objectif de réduire les frais de déplacement des salariés et les déplacements en voiture particulière dans le cadre d'une démarche économique éco-citoyenne. Cette réflexion devra être conduite en partenariat avec les entreprises. Elle pourrait se traduire par le développement du covoiturage avec la mise en ligne d'un site Internet, la mise en place d'une navette interne aux zones avec un point de correspondance central entre les lignes de transport en commun...



Les zones artisanales font le plein

Alors que les trois zones Bois de Leuze, Ecopôle et du Cabrau ont été transférées à la Communauté d'Agglomération ACCM, les zones artisanales du Salat et de la Chapelette restent encore sous l'autorité de la ville de Saint Martin de Crau. Elles représentent un fort potentiel économique.

La zone du Salat située à l'entrée de la commune est destinée à accueillir des entreprises commerciales et artisanales (plomberie, traiteur, contrôle technique, menuiserie, bureau d'étude, commerces de caravanes...). Elle se veut un espace de proximité pour toutes les très petites entreprises, et répond donc à l'importante demande endogène et exogène de la commune. La 1ère tranche de la zone du Salat a été commercialisée dès 2002. Aujourd'hui, la 3ème tranche du Salat est terminée. D'ailleurs les 56 lots disponibles ont tous été attribués, dont 23 sont en cours d'achat. Néanmoins la vente des terrains de la dernière tranche semble plus difficile depuis l'année 2008, période de crise au cours de laquelle les artisans peinent à trouver des prêts auprès de leur banque.

D'ici deux ans, l'entrée de ville sera complètement transformée. En effet, les 126 logements collectifs en cours de construction réalisés par la société Bouygues seront achevés, et l'hyper U sera ouvert. A terme, d'autres logements devraient sortir de terre



La zone de la Chapelette (50 000 m²) est située entre la RN 113 et le boulevard de la Libération. Elle est principalement dédiée aux métiers du bâtiment et comprendra une partie municipale (24 500 m²) dont 15 000 m² serviront au transfert des services techniques et une partie privée, appelée Acti'Parc de la Crau (22 500 m²). La plupart des terrains de cette zone a aussi été attribuée.

L'agriculture en péril

L'agriculture constitue la deuxième richesse économique de la commune de Saint Martin après le développement de la logistique. Néanmoins, depuis près d'un an, ce secteur est touché par une crise sans précédent. Le Point Emploi Agriculture situé au Centre Emploi Formation tire le signal d'alarme.

Le guichet unique du Point Emploi Agriculture est en quelque sorte le centre d'interconnexion entre les exploitants agricoles et les demandeurs d'emploi. Sur Saint Martin cet espace est animé par Nathalie Pillitieri, les mardis et vendredis de 9h à 12h, et sur Miramas le jeudi de 8h30 à 11h30. La mission principale du guichet unique est de mettre à disposition du personnel auprès des exploitants agricoles. Celui de Saint Martin couvre un secteur géographique important allant de Miramas en passant par Istres jusqu'aux Saintes-Marie-de-la-Mer et compte 56 exploitations agricoles adhérentes. Il existe 4 guichets uniques sur le département. Ils ont été créés à l'initiative de la FDSEA. "*Nous sommes le lien entre les employeurs et les personnes à la recherche d'un emploi. Nos missions consistent à faciliter la vie des exploitants agricoles, puisque nous gérons toute la partie administrative concernant leur personnel, et à accompagner les demandeurs d'emploi dans leur démarche. La plupart du temps nous essayons de former les personnels mis à disposition des agriculteurs. Nous travaillons pour cela avec Delta Sud Formation. Désormais j'arrive à placer les personnes à la recherche d'un emploi sur l'année*", explique Nathalie Pillitieri.

Depuis sa création, le guichet unique Point Emploi Agriculture prend de l'ampleur. L'année 2007 a été une année de dynamisme exceptionnel. 72 exploitants agricoles ont utilisé ce service et 333 salariés ont été placés. En 2008, les chiffres étaient encore positifs. Toutefois, la crise s'installant dans le monde agricole, le



bilan de l'année 2009 s'annonce plutôt difficile. En effet seuls 29 exploitants ont fait appel au service proposé par le guichet unique, entre le 1er janvier 2009 et le 31 août, et 245 salariés ont été placés. "*La profession agricole va très mal car elle subit les entrées de produits européens et extra-européens de plein fouet. L'automne et l'hiver 2009-2010 vont être décisifs en terme de survie de certaines exploitations agricoles. Cette crise a forcément des répercussions sur le marché de l'emploi*", précise Nathalie Pillitieri.

Par ailleurs, le Point Emploi Agriculture se trouve confronté à une autre difficulté en terme d'emploi. "*Je rencontre de plus en plus de gens qualifiés qui, dans une conjoncture favorable, n'auraient jamais poussé ma porte. Malheureusement, en cette période les offres sont rares*", précise-t-elle. Signe que la société va mal, de nombreuses personnes à la retraite n'hésitent pas à postuler à des postes de saisonnier afin d'arrondir leurs fins de mois difficiles.

Carte postale



La Z.I. du bois de Leuze

Cette zone d'activités s'étend sur un "tenamen", qui était un domaine agricole. Comme le veut l'usage provençal, le nom du propriétaire est attaché à son bien.

L'origine du nom est expliquée dans "Les Meyran et leurs alliances" du Baron du Roure :

"Paulet GRILLO (frère d'Opissin) légataire de 25 florins au testament de sa tante Jaumette Roux, femme de Guillaume de Leuze (8 mars 1506) [de Ilice] marchand de Nîmes."

Le mot [ilice] vient du latin [ilex], yeuse (en français) dont voici ce que donne l'article au Trésor de la Langue Française : " *ilex* : une sorte de *chesne*, *yeuse* en Provence, ... emprunté au provençal *euze*, ancien provençal *elzer* ; ... forme osco-ombrienne du latin *ilex, ilicis* au féminin, traduit *yeuse*."

Le Trésor du Felibrige donne *éuse, euise, elze, éue, éuve, eve*, pour désigner l'yeuse qui est un chêne vert.

Sur le cliché de 1974, le bois au voisinage du mas se compose de pins, sur une superficie d'un demi-hectare.

A la médiathèque d'Arles, au fonds Véran, le mas de Leuze est mentionné pour la première fois en 1468. Il appartient alors au Chapitre d'Arles. En 1803, il est la propriété de Louis Joseph Martin, négociant. Il est donné pour 210 setérées. (*Setérée* = nom d'une mesure agraire équivalent à une étendue qui se sème avec un setier de blé. *Setier* = ancienne mesure de grain qui contient environ 156 l.)



Le tourisme gagne du terrain à Saint Martin

Ville à la Campagne par excellence, dernière steppe protégée d'Europe, la commune de Saint Martin de Crau dispose de nombreux atouts qui n'ont pas échappé à la curiosité des touristes!

Pour la période estivale, près de 1 660 personnes ont visité notre commune, alors qu'elles étaient 1 431 en 2008 et 877 en 2007. Pour répondre au mieux aux amoureux de notre région, la Maison du Tourisme prépare une nouvelle plaquette d'appel touristique et met à la disposition des visiteurs une grande quantité de brochures leur indiquant tous les itinéraires de randonnées, de pistes cyclotouristiques...Le profil du touriste type à Saint Martin est une famille avec jeunes enfants ou des retraités, Français, Belges, Allemands ou Hollandais. Dans tous les cas ces visiteurs semblent fidèles. En effet, si la fréquentation des hôtels est en baisse, celle des gîtes, des chambres d'hôte ou encore des campings est en forte augmentation.



Les professionnels ont constaté que ces visiteurs reviennent d'une année sur l'autre. Bien que la fréquentation soit en hausse, il semble que la crise touche ce secteur puisque certains professionnels ont constaté une baisse de la consommation de leurs hôtes.

Par ailleurs, pour répondre au "tourisme professionnel", des projets hôteliers pourraient se réaliser en zone industrielle avec : un Etap hôtel à l'entrée de la zone Ecopôle d'ici fin 2010, et un pôle hôtelier, de restauration et de services aux entreprises d'ici à 2011.

Une aire réservée aux camping-cars

Offrir aux touristes les meilleures conditions de séjour dans notre région, telle est la volonté de la ville de Saint Martin de Crau.

Pour répondre aux besoins des touristes amateurs de camping-cars, la commune a aménagé, sur la Place François Mitterrand, une aire spécialement réservée à ces véhicules. Les touristes disposent de 3 emplacements gratuits pour stationner durant 24h. Une aire a été conçue pour leur permettre de vidanger leurs eaux usées et remplir gratuitement leur réservoir d'eau. La gratuité de ce service devrait inciter les touristes à ne pas déverser leurs eaux usées dans la nature.



Le CEF, baromètre de l'emploi à Saint Martin

Le Centre Emploi Formation (CEF) installé sur l'avenue de la République constitue un repère pour les demandeurs d'emploi saint martinois et pour les jeunes en quête de formation ou d'insertion dans la vie professionnelle. En cette période de crise économique, le Centre Emploi Formation joue à 100% son rôle de soutien et de remobilisation des personnes à la recherche d'un travail.

Afin d'accompagner au mieux les demandeurs d'emploi, le CEF regroupe donc, dans un même lieu : le service municipal de l'emploi, le relais de la Maison de l'Emploi du Pays d'Arles, l'antenne saint martinoise de la Mission Locale du Delta et le Point Emploi en agriculture. Depuis plus d'un an, la Maison de l'Emploi du Pays d'Arles a mis deux ordinateurs Cyber-base Emploi à disposition de son relais saint-martinois. Ces deux postes informatiques sont connectés à Internet et permettent d'atteindre facilement tous les renseignements utiles aux demandeurs d'emploi, salariés, chefs d'entreprises… Sous les conseils d'une animatrice et d'un accueillant Cyber-base, les usagers ont un accès libre aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ils peuvent ainsi effectuer des recherches liées à l'emploi, la formation, la création d'activité… Un service pour le moins très apprécié des demandeurs d'emploi qui, en cette période de récession économique, ont fréquenté assidûment l'espace d'accès à Internet. 658 personnes ont profité de ce service de janvier à août 2009 alors qu'ils étaient 711 sur l'année 2008. Depuis le début de l'année, les offres d'emploi sur Saint Martin de Crau et sur les autres secteurs sont rares, alors, pour éviter que les personnes à la recherche d'un emploi ne sombrent dans l'inaction, le CEF a décidé de mettre à profit leur temps libre. "*Pour traverser au mieux cette période de crise, nous essayons de motiver les personnes afin qu'elles restent actives dans leur recherche d'emploi. Nous en profitons pour former à l'outil informatique celles qui sont le plus en difficulté face à cette technologie*", explique Marie-Joëlle Rockel, la responsable du CEF.
L'ensemble de ces outils permet donc de favoriser l'accès à l'emploi du plus grand nombre, en prenant en compte le profil de chacun.
Pour tous, le CEF met à disposition une salle de documentation. Le public y retrouve outre les offres Pôle Emploi du jour, la presse locale et des magazines spécialisés, leurs petites annonces, des informations sur les concours, les formations, les métiers (fiches CIDJ…).
Dans le cadre de son déménagement vers de nouveaux locaux plus spacieux, le CEF espère pouvoir regrouper tous les services et les intervenants extérieurs en matière d'emploi et de formation dans un seul et même lieu et développer encore l'Espace Cyber-base.

La Mission locale du Delta est une ouverture sur l'emploi. Elle a pour objectif l'accueil et l'accompagnement des jeunes diplômés ou sans qualification sortis du système scolaire. A la suite d'un entretien individuel, les jeunes se voient proposer un parcours d'insertion qui leur correspond. Mais, dans tous les cas, ils restent maîtres de ce qu'ils souhaitent faire.

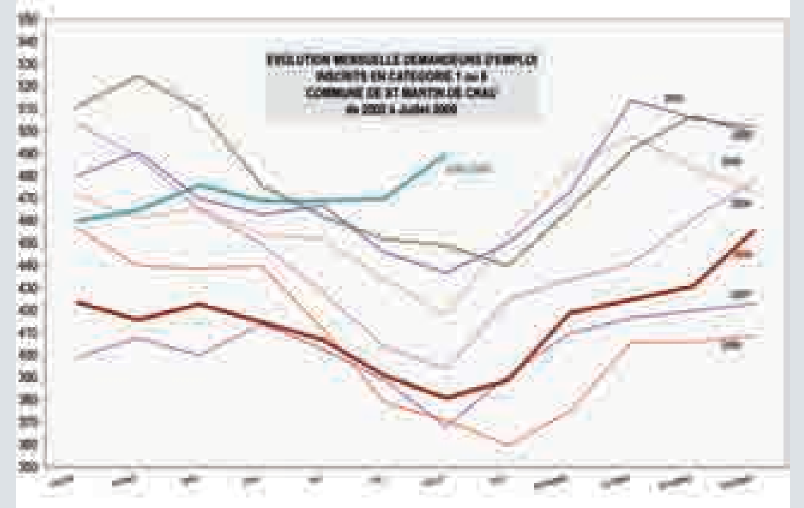


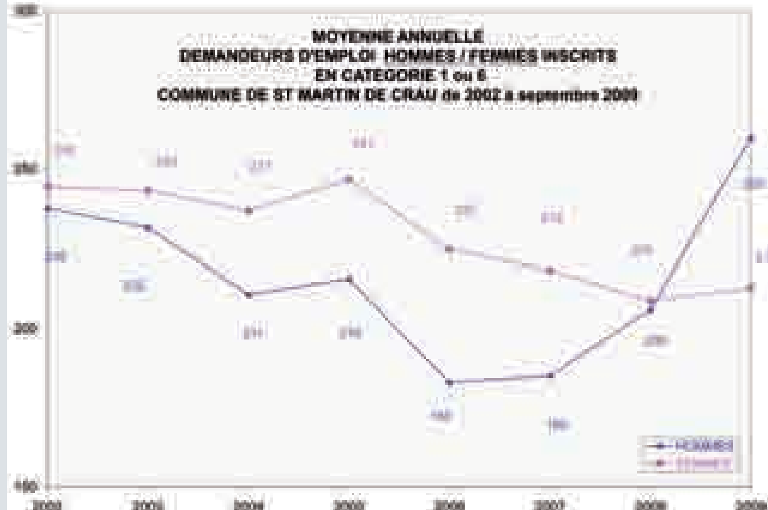
Renseignements : 04 90 47 38 81 / L'espace Cyber-base Emploi du CEF est ouvert : le lundi de 8h30 à 12h - du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30/ Ateliers d'initiation : les mardis après midi et les mercredis matins, sur des thèmes variant chaque semaine

Le chômage touche moins les femmes

Sous l'effet de la crise, la fréquentation du Centre Emploi Formation ne cesse d'augmenter. 10 600 personnes se sont présentées au CEF en 2007, elles étaient 11 249 en 2008 et de janvier à août 2009 elles ont été près de 7 000 à pousser la porte de ce service. "*En cette période où les offres sont plus rares, les personnes ont besoin de plus d'informations et de conseils. Beaucoup reviennent aussi plusieurs fois*", précise Marie-Joëlle Rockel.
Quant au nombre de demandeurs d'emploi, il a aussi connu une évolution à la hausse. Pourtant, le marché de l'emploi sur la commune de Saint Martin de Crau est encore relativement dynamique par rapport à celui du Pays d'Arles. Mais depuis 2008 il subit aussi les effets de la récession. Malgré des chiffres en hausse, les femmes semblent tirer leur épingle du jeu. Elles sont moins touchées par la montée du chômage que les hommes.

Tableau de l'évolution mensuelle des demandeurs d'emploi de 2002 à août 2009, et tableau de la moyenne des demandeurs d'emploi hommes et femmes de 2002 à 2009





Vie des quartiers

Qui sont vos représentants ?

Les représentants de quartiers établissent le relais entre les Saint Martinois et la Municipalité pour les demandes de travaux relatifs à l'état des rues, des parkings et des espaces verts. Motivés et disponibles, ils sont un maillon fort de la démocratie participative de proximité, et transmettent vos propositions et idées aux élus. Une plaquette éditée par la Mairie répertorie la liste des représentants de votre secteur (voir encadré).

Afin de faciliter la concertation et le dialogue avec les habitants, la ville a été divisée en 6 secteurs. Au sein de chacun d'entre eux, des représentants sont chargés de recueillir les propositions de travaux et d'amélioration du cadre de vie demandés par leurs voisins. Ensuite, ils sont chargés de les transmettre aux élus. Chaque proposition est alors étudiée avec attention, avec la priorité notamment donnée aux travaux liés à la sécurité des personnes.
Dans un autre domaine, à travers l'organisation de repas ou de fêtes entre voisins, les représentants sont également impliqués dans l'animation de leur quartier.


Tout au long de l'année, des travaux sont réalisés dans les quartiers



La plaquette des représentants de quartier est disponible à l'accueil de la Mairie et des services techniques. Elle est également en ligne sur le site Internet de la ville. Pour la télécharger, rendez-vous sur le www.ville-saint-martin-de-crau.fr, au bas de la page Municipalité / Démocratie participative / Comités de quartiers.
A noter ! Les Saint Martinois qui le souhaitent peuvent aussi rencontrer Rémy Jacquot, Conseiller Municipal délégué aux quartiers. Il reçoit sur rendez-vous au 04 90 47 17 29 poste 6432.

Pour vos trajets, pensez au TER !

En semaine, ce sont 20 trains qui passent chaque jour par la gare de Saint Martin de Crau, en direction ou en provenance de Marseille, et de l'aéroport de Marignane. Si vous n'êtes pas encore convaincus par le Train Express Régional (TER), voici quelques raisons pour adopter ce mode de transport rapide et écologique. Il n'est jamais trop tard pour changer ses habitudes…



L'abonnement de travail - Qu'il soit hebdomadaire, mensuel ou annuel, il permet de bénéficier de réductions pouvant atteindre 75% ! En plus, grâce à la prime de transport, l'employeur peut prendre en charge 50% de cet abonnement. Enfin, finis les embouteillages et le stress de la conduite : le trajet sécurisé jusqu'à Marseille dure moins de 50 minutes.

Une carte pour les jeunes de moins de 26 ans - Pour 15 € par an, elle offre 50% de réduction sur tous les trajets régionaux.

Des offres qui gagnent à être connues - L'abonnement scolaire, le train des neiges, la carte tout public, les trains touristiques… N'hésitez pas à vous renseigner, il y a sans doute une formule qui vous correspond.

Le train permet aussi de prendre l'avion ! Beaucoup l'ignorent, mais la ligne Marseille / Avignon comporte un arrêt "Aéroport Marseille Provence". Sur place, grâce à un partenariat entre l'aéroport et la SNCF, des navettes gratuites sont mises à la disposition des voyageurs. Sur présentation de son billet de train, il suffit alors de 5 minutes pour relier l'aéroport et la gare.

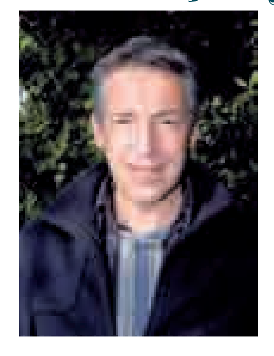
A noter ! Le 13 décembre, de nouveaux horaires entreront en vigueur sur les lignes régionales. Pour celles transitant par Saint Martin de Crau, il y a très peu de changements, et ceux-ci ne sont pas supérieurs à une minute.

Contacts : www.ter-sncf.com/paca
0 891 70 3000



Libre expression municipale

Groupe majoritaire - Liste "Saint-Martin avec Cœur et Passion pour un développement durable"



Patrice Vulpian - Adjoint

"Intégrisme", c'est un mot mal à la mode. Le négatif auquel il nous renvoie est fort, mais certains n'hésitent pas à l'employer pour l'environnement. Aujourd'hui, en tout cas, la radicalisation de nos législations en la matière peut nous faire penser que nous entrons dans une période marquée par l'idéologie de la pureté originelle à retrouver.
N'y aurait-il pas à notre tête des adeptes du retour aux sources, de la renaissance écologique, dont les pasteurs évangélistes seraient Nicolas Hulot ou Yann Arthus Bertrand ? Peut-être au détriment du vrai combat du réchauffement climatique, qui se résume aujourd'hui à mesurer l'efficacité des lobbies pollueurs, très puissants, aux volontés politiques souvent faibles.
Nous avons, comme souvent en France, construit une législation nationale d'abord soucieuse de donner un poids à son administration.
Cette législation issue de directives européennes est, le plus souvent, radicalisée sans imaginer les conséquences induites.
Notre Président souhaite "simplifier" les strates administratives avec la réforme des institutions. Ainsi, pour créer 500 emplois, il faut d'abord préserver le crapaud calamite, au nom prédestiné, en obtenant d'un aréopage national, qui se réunit quatre fois par an, une dérogation hypothétique ! Est-ce cela la décentralisation ?!
Parallèlement, se sont créés des bureaux d'études environnementales qui sont amenés à faire de la surenchère, c'est leur fonds de commerce ! Et d'études en études, on dépense des centaines de milliers d'€ pour des rapports dont le seul objet est de ralentir les procédures.
Les administrations locales font jouer le parapluie, ou plutôt l'importance d'un poste se mesure-t-il peut-être, à la hauteur de sa capacité de blocage, à moins que ce ne soit à l'amplitude entre la hauteur hiérarchique de l'intéressé et l'importance des projets qu'il peut ajourner.
A ce jeu, il semble que les champions du monde se trouvent dans les BDR, mais toutes les bonnes choses ont une fin !

Groupe de l'opposition - Liste "Construisons l'avenir"



On lit souvent dans les colonnes de l'ISM les exploits réalisés par la municipalité. Il nous décrit la Majorité comme une équipe de précurseurs, de novateurs, qui réalise des projets…avant même d'en avoir eu l'idée ! C'est ainsi que l'on se retrouve sur une parcelle enclavée avec une nouvelle salle des fêtes pouvant accueillir 750 personnes et 46 places de parking. Autre exemple avec le bar du commerce, entièrement rénové au frais de la princesse, soit disant transformé en un lieu dédié à la jeunesse et confié à « deux ex-futurs camarades » qui n'ont pas hésité à fermer pendant les vacances de la Toussaint. Bien entendu, tout cela ne figurera pas dans ce journal. Ce mensuel d'autosatisfaction qui a pour éditeur, directeur de la publication et de la rédaction C.Vulpian, a pour mauvaise habitude de faire passer l'élu d'opposition pour l'homme invisible. En comité de rédaction le Maire irait jusqu'à mettre de son coup de crayon, une croix sur les photos où nous nous trouvons. Dans ce numéro, il y aura peut être une exception parce que nous le dénonçons.On peut toujours rêver, mais cela devait être dit !
Toujours dans l'ISM, il y a 1 an C.Vulpian écrivait « j'ai décidé de geler toute discussion sur l'éventuel élargissement de notre Communauté ». D'après nos informations il ferait pourtant le tour des petites communes des Alpilles pour négocier un futur rapprochement … En cette période de réforme des collectivités territoriales il serait judicieux pour notre avenir de ne pas se précipiter pour ne pas se tromper ! Notre future ficscalité en dépend. Dans ces conditions nous demandons l'organisation d'une consultation citoyenne avant d'engager la commune dans une direction qui ne serait pas celle de l'intérêt général mais de l'intérêt personnel pour en garder la présidence et les indemnités liées à la fonction, crise oblige !
Il y a bien d'autres territoires, d'autres possibilités et l'enjeu est bien trop important pour qu'il ne soit tranché que par le seul choix du roi… JS

Groupe de l'opposition - Liste "L'alternative, tout simplement"



A.CARGNINO - 0620282803 - andre.cargnino@wanadoo.fr

L'automne et la guerre des roses.
L'automne est là et ça ratisse dans tous les coins de la ville. Ça ratisse les feuilles mortes, mais pas seulement. Ça brosse à tout crin du côté des politiques. Les élections régionales de juin 2010 sont lancées dans nos quartiers : la chasse aux voix pour certains, la cueillette pour d'autres. Et les poignées de main s'agitent avec frénésie, à la limite de la tendinite. Les embrassades et les accolades à répétition vont bon train et ce, malgré la grippe A : on en oublie le virus. Quel courage ! Tout est fait pour ramasser le "max", comme ils disent !Pour le coup, on subventionne allègrement les associations. Les élus locaux abusent de la recette « plus près que toi je meurs » en organisant, entre autres et en catimini, une corrida avec distribution d'invitations gratuites aux amis des amis. Aux frais de qui ? Vous me dites du contribuable ? Oui. Malgré tout, on peine à remplir des arènes, qui sont disproportionnées et bien trop coûteuses pour notre ville. Alors, folie des grandeurs ? Sans doute. Mais gare à nos impôts !
On ose espérer qu'on n'ira pas jusqu'à distribuer gratuitement le « pass contraception » pour les lycéennes, cher à l'incontrôlable Ségo, qui, finalement, n'en manque pas une pour faire parler d'elle. A Saint Martin, nous n'avons pas de lycée. Ouf ! Quoique…
Pendant ce temps, dans l'autre camp de l'ex-socialiste, on s'active. Le jeu des complicités avec les Verts et le Modem bat son plein et tout est fait pour se recaser.
Face à ces agitations, ces rivalités et ces défenses d'intérêts personnels, nous vous recommandons la plus grande prudence dans le choix des hommes. Saint Martin de Crau doit retrouver sa quiétude pour le bien-être de tous.
Heureusement l'hiver arrive et le froid va calmer tous ces excès de chaleur débordante.
En attendant le début des hostilités, nous vous souhaitons de passer d'excellentes Fêtes de fin d'année.

Les tribunes de la libre expression municipale sont rédigées conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal (chapitre VI - Espace d'expression). Ce dernier a été approuvé lors de la séance publique du 31 mars 2008 (délibération numéro deux). Selon ce règlement intérieur, chaque article doit comprendre un maximum de 2 000 caractères, signatures et espaces compris. Ces articles doivent être transmis selon un calendrier précis auquel l'équipe de rédaction doit se soumettre. Passées les dates mentionnées sur ce calendrier, la rédaction peut disposer librement des espaces non utilisés.

A propos des Conseils Municipaux…

Après chaque Conseil Municipal, le compte rendu de la séance publique est affiché dans le hall de l'Hôtel de ville, et les délibérations complètes sont à télécharger via le site Internet de la ville, www.ville-saint-martin-de-crau.fr, rubrique Municipalité / séances du conseil municipal.

Séances de vaccination

Les séances de vaccination contre la grippe H1N1 se déroulent au Centre Social les Oliviers (CSO), les mercredis et jeudis, de 14h à 17h. Pour vous faire vacciner, il est impératif de se munir du courrier envoyé par la Sécurité Sociale.

Les Oliviers CENTRE SOCIAL

Important ! Contrairement à ce qu'indique ce courrier, le CSO est situé avenue César Bernaudon.

Renseignements au CSO : 04 90 47 40 57

Attention à vos mails !

La Direction Générale des Finances publiques tient à mettre en garde les contribuables contre la diffusion de courriers électroniques frauduleux utilisant la signature de l'administration fiscale et l'en-tête du Ministère du Budget. Ces derniers invitent à communiquer des informations personnelles (numéro de carte bancaire…) afin d'obtenir un remboursement d'impôt. Il ne faut jamais répondre à ce type de message. En effet, un numéro de carte bancaire n'est jamais exigé pour le paiement d'un impôt ou le remboursement d'un crédit d'impôt. Dans le doute, n'hésitez pas à contacter le centre du Trésor Public dont vous dépendez, et dont le numéro figure dans vos avis fiscaux.

Réveillons de la Solidarité

Du 20 au 31 décembre la Fondation de France lance la campagne "les Réveillons de la Solidarité". Cette opération est destinée à offrir, aux personnes en difficulté et isolées, un moment de chaleur, de réconfort et de partage à l'occasion des fêtes de fin d'année. Pour y participer, vous pouvez acheter le "Coffret de la Solidarité" ou faire un don.

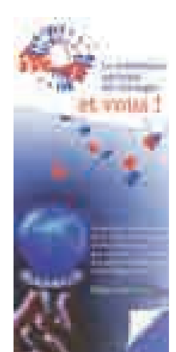
Renseignements : www.fondationdefrance.org

Risques naturels et technologiques

Des supports de communication relatifs aux Plans Particuliers d'Intervention (PPI) et aux dispositions ORSEC sont disponibles sur le site Internet de la Sécurité Civile. Pour les télécharger, rendez-vous sur le http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_l_interieur/defense_et_securite_civiles/gestion-risques/planification-orsec

Un médiateur pour l'énergie

Vous avez un différend avec votre fournisseur d'électricité ou de gaz naturel ? Après une première réclamation, si le litige persiste, vous pouvez contacter le médiateur national de l'énergie. Rendez-vous sur le *www.energie-mediateur.fr* pour en savoir plus.



Par ailleurs, vous pouvez également obtenir des informations sur les démarches et les droits des consommateurs. Pour cela, rendez-vous sur le *www.energie-info.fr* ou contactez-le au 0 810 112 212, de 8h30 à 18h (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

A noter ! Pour plus de renseignements, des plaquettes d'informations sont disponibles à l'accueil de la Maison du Citoyen

L'OPAC Sud devient 13 Habitat

Principal acteur du logement social dans le Département et premier organisme de la Région, l'OPAC Sud devient 13 Habitat. Il a ainsi saisi l'opportunité d'un nouveau statut qui renforce la représentation de sa collectivité de rattachement, le Conseil général des Bouches-du-Rhône.

Le monoxyde de carbone peut tuer

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, inodore, non irritant et mortel. Les intoxications concernent tout le monde, les gestes de prévention aussi. Avant chaque hiver, faites vérifier et entretenir vos installations : chauffage, eau, gaz… Respectez le mode d'emploi des appareils à combustion : chauffages d'appoint au gaz et au pétrole, groupes électrogènes… Enfin, aérez votre domicile au moins 10 min par jour.

Renseignements : www.prevention-maison.fr

Marchés publics

Artisans, commerçants et prestataires de services, informez-vous des commandes de la mairie et de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette sur le site Internet de la ville : www.ville-saint-martin-de-crau.fr, rubrique commande publique, ou sur le panneau d'informations situé dans le hall de la mairie.

Permanences

Associations

Maison des associations **:** Ligue Contre le Cancer, les 1ers et 3èmes vendredis de chaque mois de 10h à 11h au bureau n°36 - *Foirail :* FNATH (accidentés du travail), 2ème et 4ème vendredis de 18h à 19h. La FNATH propose également ses consultations juridiques mensuelles, avec la participation d'un conseiller (rendez-vous à prendre lors des permanences habituelles) - *Mairie annexe :* Retraités du BTP, 2ème et 4ème vendredis de 15h à 17h - ARPSM, 4ème vendredi de 9h30 à 12h - *4 rue des Saules :* - Souvenirs français, le 1er mardi du mois de 16h à 17h - Médaillés militaires, 1er lundi du mois, dès 17h30 - FNACA, jeudi de 18h à 20h - Anciens combattants, 2ème vendredi de 18h à 19h - *4 rue de la Griotte* : Secours populaire, les jeudis de 10h à 12h30 (et braderie ouverte à tous, les jeudis de 14h30 à 16h) - *Rue Léo Lelée :* Secours Catholique, 1er et 3ème lundis du mois de 9h à 11h à la salle paroissiale.

Airfobep "quel air est-il ?" : 04 42 49 35 35 - www.airfobep.org - **Airmaraix :** 04 91 326 327 - www.airmaraix.com **3615 Airsante** (serveur minitel - 0,15 €/ min)

Maison du citoyen

Avocats le lundi 7 décembre de 9h à 12h (sans RDV, nombre limité de places) - CIDFF le mercredi 16 décembre de 14h30 à 16h30 (sur RDV à l'accueil de la Maison du Citoyen ou au 04 90 47 17 29 poste 6480) – APERS le lundi 28 décembre sans RDV de 9h à 12h et sur RDV de 14h à 17h au 04 90 52 23 60 - Impôts le jeudi 10 décembre de 13h30 à 16h - Notaire le lundi 14 décembre de 9h à 12h (sans RDV, nombre limité de places) - Pro BTP sans RDV le vendredi 11 décembre de 9h à 12h, et sur RDV l'après-midi de 14h à 17h au 04 96 20 70 00 - Association Locale des Consommateurs le mardi 15 décembre de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Maison de la Justice et du Droit d'Arles

16 av. JF Kennedy - 04 90 52 20 72

APERS – Prendre directement contact aux coordonnées ci-dessus ou avec les bureaux de Tarascon au 04 90 52 23 60 - Conciliateur de justice - les 1er et 3ème mercredis du mois de 14h à 17h et les 2ème et 4ème jeudis du mois de 9h à 12h (uniquement sur rendez-vous auprès de Madame Saliba au 04 90 52 20 61)

Autres

Mairie de Caphan : Stéphanie Ibanez, conseillère municipale, assure une permanence tous les mercredis (sauf en période de vacances scolaires) de 9h à 11h. Renseignements au 04 90 47 17 29 poste 6432 - CSO : assistance sociale de la caisse d'allocations familiales, assurance-maladie... Renseignements au 04 90 47 40 57 - SPDE : mercredi de 10h à 12h au foirail - Force ouvrière, 1er mercredi du mois de 9h à 11h à la mairie annexe – Union locale CFDT, de 18h à 20h les 1er et 3ème mardis du mois et les 2ème et 4ème vendredis à la mairie annexe – Permanences de l'Armée (métiers, recrutements possibles…) de 14h à 16h et uniquement sur rendez-vous au BIJ : 04 90 47 95 55

Pharmacies de garde

Du 27 novembre au 4 décembre : Ramel-Florczyk, avenue de la République - Du 4 au 11 décembre : Nicolau au Trident - Du 11 au 18 décembre : Délia Lombard, avenue de la République - Du 18 au 25 décembre : Ramel-Florczyk, av. de la République - Du 25 décembre au 1er janvier : Catry, avenue des Alpilles



A noter ! Les gardes se déroulent du vendredi 15h au vendredi suivant 15h. Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, vous pouvez également composer le 32 37 (0,34 € / min).

Médecin de garde

Entre 20h et 8h : appeler le centre 15 - Le samedi de 12h à 20h et le dimanche de 8h à 20h : appeler directement le médecin de garde au 06 08 53 06 22

Se débarrasser de ses encombrants

Les collectes des encombrants sur la commune auront lieu les mercredis **2 et 16 décembre**. Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de contacter les services techniques de la ville au 04 90 47 17 29 poste 6716.

Avis d'enquêtes

Tout au long de l'année, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques effectue un sondage à Saint-Martin. Les ménages désignés par le sort pour répondre au questionnaire sont avisés par lettre du passage des enquêteurs munis d'une carte d'identité justifiant de leur qualité, dont vous pouvez exiger la présentation.

Pompes funèbres et chambre funéraire

Le service municipal des pompes funèbres se situe avenue Nostradamus. Ce service vous guide dans vos démarches à accomplir lors d'un décès. Il est ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi). En dehors de ces horaires une permanence est assurée les samedis, dimanches et jours fériés en composant le 04 90 47 95 54. De plus, ce service gère également la chambre funéraire, lieu d'accueil des défunts et de recueillement pour les familles.

Panneau lumineux d'informations

N'hésitez pas à contacter le service communication de la ville pour annoncer vos manifestations sur le panneau lumineux d'informations. Pour être diffusées, elles doivent être ouvertes au public et ne pas avoir un but lucratif.



Renseignements : 04 90 47 98 42
communication@ville-saint-martin-de-crau.fr

Mariages

Valérie Brège et Pierre Martin - Yvette Parisse et Joël Caillet

20ème anniversaire du jumelage avec Markgröningen

Les 31 octobre et 1er novembre 2009, à Markgröningen

Depuis plus d'un an, l'organisation de ces journées a été coordonnée à Markgröningen par Petra Schad, et à Saint Martin de Crau par Josette Delenat, Conseillère Municipale déléguée au Patrimoine

Pour l'occasion, de nombreuses expositions ont été proposées par les deux villes, avec ici celle sur les costumes provençaux, de Mireille D'Alvise, et celle sur les bergers, de Markgröningen









Lors du parcours provençal, avec les danses de Li Coudelet Dansaire



Stand du jumelage saint-martinois avec Michèle Clavel, sa Présidente, qui a joué un rôle important dans le bon déroulement des échanges

Stand de la Maison du Tourisme saint-martinois





Sébastien et Léo Brochon ont initié des jeunes Allemands à la pratique du rugby à XIII



L'Hôtel de Ville, le "Rathaus" arborait fièrement les couleurs des deux villes



Lors du repas, avec Gerda Milon (en rouge) qui a réalisé de nombreuses et précieuses traductions



Lors de la soirée offerte par le club allemand, avec ici un groupe de musique et la traditionnelle danse du Coq.



Le Dr Prade (à gauche), Président du Club de Philatélie allemand, a présenté à l'assistance le cachet postal temporaire réalisé pour l'occasion. De son côté, l'Amicale Crau Philatélie, représentée ici par Jean-François Stumpp, s'est beaucoup impliquée dans cet anniversaire : création d'une carte postale, exposition de cinq collections de timbres...

Médaillés privés du travail

Le 22 octobre 2009



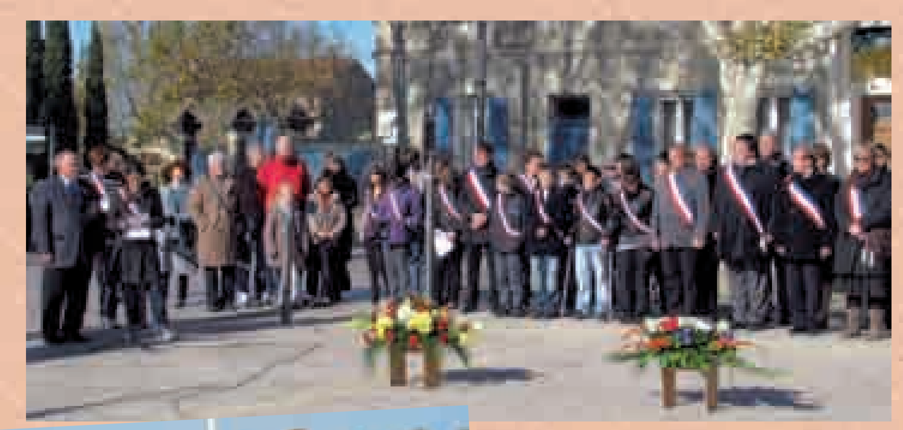
Halloween

Le 22 octobre 2009



Commémorations

Les 1er et 11 novembre 2009



Lors de la cérémonie du 11 novembre (photo ci-dessus), les messages officiels ont été lus par les membres du Conseil Municipal des Jeunes

Réception pour les nouveaux arrivants

Le 12 novembre 2009

1ère fête de l'escrime

Le 8 novembre 2009



Journée des droits de l'enfant

Le 18 novembre 2009







Agenda

Festivités

Téléthon - Voir page 5
Du 4 au 6 décembre

Semaine contre le Sida
Voir page 4
Du 30 novembre au 5 décembre

Saint Martin fête Noël
Voir page 3
A partir du 12 décembre

Spectacles

Tournée de Noël du Conseil Général - Voir page 3
Vendredi 11 décembre à 20h30 à l'Eglise

"La légende de Santa Claus"
Voir page 3
Mercredi 16 décembre à 15h à la Médiathèque

Ibéria
Spectacle de l'Ecole de Musique
Samedi 19 décembre à 18h au CDC

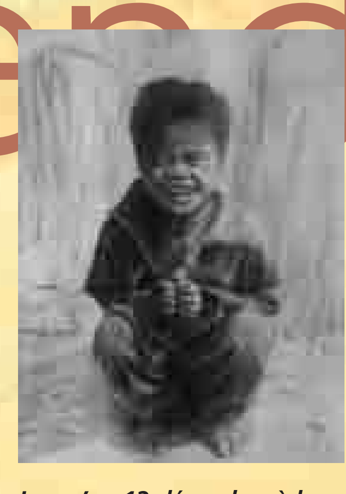
Galet Jade chante Noël
Voir page 3
Samedi 19 décembre à 20h30 à l'Eglise

Expo

La Crau de Mirèio
Voir ci-contre
Jusqu'au 28 février à l'Ecomusée

Mireille et les peintres de la Crau
Jusqu'au 31 décembre à la Maison de la Chasse et de la Nature

Exposition de Philippe Pace – Rencontre avec un artiste qui recherche plus la personnalité et l'émotion que la ressemblance



Jusqu'au 12 décembre à la boutique Tapis Rouge

Exposition de peintures
Par Michelle Tavan et Anny Ponsat
Jusqu' au 5 décembre dans le hall du CDC

Exposition de photos
Par le photo club "Le Flash" de Lamanon
Du 5 au 23 décembre dans le hall du CDC

Sport

Randonnées Association Cimes
Jeudi 3 décembre : Les Cévennes, circuit de Rouville
Dimanche 6 décembre : Bijoux, Vallon de l'aiguebrun
Dimanche 13 décembre : Calanques de l'Oule et du Devenson
Jeudi 17 décembre : Les Alpilles, Orgon et Engranaud
Dimanche 20 décembre : Le Petit Luberon, les Rochers des Onze heures

Randonneurs Saint-Martinois
Dimanche 6 décembre : Les Alpilles, Mont Paon Chemin de la Burlande - Dimanche 13 décembre : Marseille, Le Garlaban par la Treille

Et aussi...

Lotos - Voir page 4

Dédicaces de Robert Moschini - Voir page 4
Samedi 5 décembre de 10h à 12h et de 16h à 19h à la librairie "Entre Guillemets"

Sortie dans les Alpilles et la Crau - Voir page 4
Dimanche 6 décembre

Marché de Noël de l'Ecole du Sacré-Coeur
Jeudi 10 décembre de 16h à 18h dans l'école et vendredi 11 décembre, le matin sur le marché

Connaissance du Monde - Un voyage au cœur de l'Europe, Prague et la Bohème.
Mardi 15 décembre à 18h30 au Galet - Tarif normal : 6,50 €
Tarif réduit : 3,50 €

Raconte-moi une histoire
Mercredi 16 décembre de 10h30 à 11h30 à la Médiathèque

Sortie nature de l'Ecomusée
Voir page 4
Découverte des coussouls et observation des oiseaux.
Vendredi 18 décembre, à partir de 14h

La Crau de Mirèio

Jusqu'au 28 février prochain, à l'occasion du 150ème anniversaire de la publication de *Miréio*, célèbre poème de Mistral, l'Ecomusée vous propose de découvrir la Crau du milieu du XXème siècle.



Cette exposition est d'abord l'occasion de montrer la place importante que la Crau tient dans l'œuvre de Mistral. En effet, la plupart des chants de *Mirèio* se déroulent au cœur de cette surprenante plaine.
Elle permet aussi d'évoquer la Crau à la fin du XIXème siècle, avec des activités qui ne sont plus présentes de nos jours, comme la sériciculture (élevage des vers à soie) ou la viticulture, mais aussi à travers celles encore pratiquées comme l'élevage de brebis, ou la culture du foin de Crau.
Des objets, des cartes postales, des photos illustrent ainsi "La Crau de *Mirèio*". Fait exceptionnel, l'Ecomusée y dévoile des archives des cartes anciennes, jamais exposées jusqu'alors. Elles ont été réalisées par la Compagnie Agricole de la Crau à la fin du XIXème siècle et au début du XXème siècle. Le tout est également ponctué d'extraits du poème de Mistral.
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Entrée libre - 04 90 47 02 01

Lectures à vivre

"Le Manège de Petit Pierre" de Michel Piquemal (livre jeunesse) – Ce récit s'inspire de la vie de Pierre Avézard (1909-1992), surnommé Petit Pierre. Né borgne et presque sourd-muet, il a mis près de 40 ans à construire un manège à partir de matériel de récupération.

"Le tombeau de Tommy" d'Alain Blottière (littérature adulte) - Lors du tournage d'un film, un adolescent d'aujourd'hui incarne Thomas Elek, jeune juif Hongrois fusillé avec le groupe Manouchian. Une rencontre bouleversante entre les deux adolescents se noue alors au-delà du temps.

"N'espérez pas vous débarrasser des livres" de Jean Claude Carrière et Umberto Eco (littérature adulte) - De la rencontre entre deux amoureux des livres, naît un dialogue riche et subtil, truffé d'anecdotes. Instructif et décapant !

Sélection CD

"Monday's ghost" de Sophie Hunger - A 25 ans, Emilie Jeanne-Sophie Welti Hunger squatte les charts helvétiques depuis des mois. La petite Suissesse nourrit ses chansons de sentiments profonds, qu'elle livre avec force et sincérité, avec un folk qui séduit bien au-delà des frontières du genre.

Horaires d'ouverture, de septembre à juin
Mardi : 12h-19h / Mercredi : 10h-19h
Vendredi : 9h-18h / Samedi : 10h-12h et 14h-17h

Prochainement ... Pastrage, le 31 janvier

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU - www.ville-saint-martin-de-crau.fr - **Date de dépôt légal :** 20 janvier 2009 - **N° ISSN :** 1636-1652
Editeur, directeur de la publication et de la rédaction : Claude Vulpian / **Rédaction** Service Communication : Vardia Kasmi, Isabelle Borvo et Aurélie Faure / Tél. 04 90 47 98 42 - E.mail : communication@ville-saint-martin-de-crau.fr
Maquette/Régie Publicitaire Régie Commédia 04 90 47 39 66 - **Impression** Groupe Riccobono : rue du Liège - ZA les Ferrières - 83490 Le Muy - **Photos** Studio Farine / Service Communication - **Distribution** Adrexo - **Tirage** 5600 ex.